



Informations communales

Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé du lundi 13 juillet au vendredi 7 août 2026.

Durant la semaine du 10 août 2026, le bureau municipal sera ouvert comme suit :

- Mardi 11 août 2026 de 10h00 à 11h00 et de 15h00 à 17h00
- Jeudi 13 août 2026 de 15h00 à 16h00
- Vendredi 14 août 2026 de 10h00 à 11h00

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter le maire, Markus Gerber, au 079 612 81 04 ou le vice-maire, Aurélien Paroz, au 079 705 73 04.

Les autorités municipales vous souhaitent un bel été.

Consultation des demandes de permis de construire

Les dossiers en dépôt public peuvent être consultés en prenant rendez-vous au préalable avec M. Pierre Mosimann, conseiller municipal responsable des constructions au 079 873 37 62.

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 22 juin 2026

En raison de la fermeture estivale du bureau municipal, le procès-verbal sera déposé durant 30 jours au secrétariat municipal dès le 12 août 2026.

Durant ce délai, il est possible de former opposition contre son contenu. L'opposition doit être adressée au Conseil municipal, dûment signée et contenir des motifs valables.

Fuet, le 8 juillet 2026

Conseil municipal